



# PROGRAMME 2017-2018 NATATION COURSE

## La commission Natation Course de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation :

**Membres de droit :** Denis PERRET

**Président :** Jean Claude DUNAND-MARTIN

**Membres :** Catherine ALLARD, Mireille CARQUET, Philippe CAROUGE, Jacky BENEVENT, Jacques GUINET, Thierry LEFAURE, Daniel PONCET, Patrick SAUVAGNAT, Maxime USCLAT

**Les C.T.S. :** Céline ROUSTY, Hervé LEBAS.

*Démarrer un projet, c'est unir nos différences.*

*Au-delà de celles-ci, c'est une richesse que de réussir à relier tout cela.*

*Avec tous les dirigeants, parents, nageurs et cadres, nous allons nous projeter dans un futur de Ligue. Parfois cela nécessitera des améliorations, mais nous écouterons tous les avis, s'ils sont constructifs, car c'est ensemble que nous réussissons.*

*Notre Ligue, par sa taille et par le nombre de licenciés, mérite une pratique qu'elle soit d'élite ou de plaisir.*

*La Commission Sportive portera une attention particulière à nos premiers pas dans l'unité.*

*Le Président de la Commission Natation Course*

*La Commission Natation Course*

## Les Compétitions en Natation Course

### 1 - Les compétitions de référence et qualificative

### 2 - Les compétitions d'animation

### 3 – Les autres compétitions

#### **Règle minimale d'intégration des performances dans la base fédérale**

Pour être intégrées dans la base fédérale des performances, les compétitions transmises à la FFN doivent au minimum être inscrites au calendrier départemental validé par la ligue et doivent au minimum concerner deux clubs.

**Temps de passage (précision réglementaire) :** aucune performance au passage d'une course n'est intégrée dans les rankings et les classements qualificatifs. Seule exception, les records de France et meilleures performances françaises dûment homologués, réalisés au passage d'une course, pourront faire l'objet, sur proposition de la DTN, d'une intégration dans les rankings.

### 1- Les compétitions de référence et qualificatives

Ces compétitions sont à la base de la constitution des classements qualificatifs. Seules les performances réalisées sur ces compétitions sont prises en compte pour l'intégration des différents classements qualificatifs. Elles permettent également d'intégrer le ranking national.

#### **1.1 Les compétitions de référence qualificative nationale**

Organisées en bassin de 50 m, elles donnent la possibilité d'intégrer le classement national qualificatif et le classement national qualificatif N-1.

La liste officielle est publiée chaque année dans l'Annuel Règlements de la saison sportive en vigueur. Cette liste fait également l'objet d'une publication sur le site internet fédéral (ffn.extranat.fr).

Ces compétitions sont des étapes et/ou des objectifs majeurs dans la saison.

Les compétitions de référence qualificative nationale permettant d'intégrer le classement national qualificatif de la saison 2017-2018 sont :

- Les championnats N2 hiver
- Les championnats N2 printemps
- Les championnats N3
- Le championnat de France Promotionnel
- Le championnat de France Elite
- Les championnats régionaux 50 m été.

Les compétitions de référence qualificative nationale permettant d'intégrer le classement national qualificatif N-1 de la saison 2018-2019 sont, en plus des précédentes :

- Le Trophée national Lucien-ZINS
- Le championnat de France Promotionnel
- Le championnat de France Élite
- Le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus
- Les compétitions internationales estivales, validées par la DTN et dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

## **1.2 Les compétitions de référence qualificative interrégionale**

Organisées en bassin de 25 m ou 50 m, elles donnent la possibilité d'intégrer les classements interrégionaux qualificatifs. Les compétitions de référence qualificative interrégionale, sont inscrites aux calendriers des ligues. Les résultats obtenus dans ces compétitions sont reconnus par la ligue d'origine, quelle que soit la ligue organisatrice (celle d'appartenance du nageur ou une autre).

Les compétitions de référence qualificative interrégionale permettant d'intégrer le classement interrégional qualificatif de la saison 2017-2018 sont :

- Les championnats régionaux 25 m
- Les championnats N2 hiver
- Les championnats régionaux 50 m hiver.

## **2 - Les compétitions d'animation**

Elles permettent d'intégrer le ranking national, mais ne donnent pas la possibilité d'intégrer le classement national qualificatif.

Sont concernées, toutes les compétitions organisées avec l'accord de la FFN ou de ses structures décentralisées pour les meetings internationaux et nationaux. Pour les meetings label « régional » et inférieur, l'accord sera donné par les Ligues.

Ces compétitions présentent un intérêt dans le cadre de la préparation aux échéances majeures du calendrier.

La liste des meetings labellisés sera publiée par la FFN préalablement à la saison sportive et les meetings nationaux et internationaux seront publiés dans le calendrier fédéral.

## **3- Les autres compétitions**

Ce sont toutes les compétitions qui ne figurent pas dans les deux catégories précitées. Elles permettent d'intégrer le ranking national, mais ne donnent pas la possibilité d'intégrer les classements nationaux et interrégionaux qualificatifs.

## Les Collectifs

Dans cette nouvelle olympiade, l'architecture des niveaux de pratique est renouvelée. Le Ministère des Sports annonce la rénovation du parcours d'excellence sportive vers un projet de performance fédéral.

Cette rénovation est l'occasion, à notre niveau, de réviser notre fonctionnement. Ainsi, nous créons un collectif excellence d'une part et un classement qualificatif d'autre part. Suite à l'abandon du système des séries, les collectifs existants sont également revus.

### **Le collectif Excellence**

Ce collectif est composé de nageurs pouvant figurer sur les listes de Haut-Niveau du ministère des Sports et de nageurs identifiés dans le Collectif "National" ", (à noter que la liste espoir n'est pas une liste de Haut-Niveau).

#### **Collectif Excellence "Elite", "Seniors" et "Relève"**

Ces collectifs reprennent les critères sportifs d'inscription sur les listes de Haut-Niveau du ministère des sports (sont exclus les nageurs inscrits sur liste espoirs), mais ne conditionnent nullement l'appartenance à ces dites listes. Ils sont constitués exclusivement de nageurs de nationalité sportive française.

#### **Collectif Excellence "National - TC", "National Post-Juniors" et "National Juniors"**

Ces collectifs sont composés de nageurs de nationalité sportive française ayant réalisé les critères suivants.

- "National TC" : pour toutes les catégories, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant au top 100 mondial toutes catégories. A noter que cette grille sera valable pour toute l'olympiade.
- "National Post-juniors" : pour les 3 années d'âges suivant les juniors avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant à un temps intermédiaire entre le top 100 mondial toutes catégories et le top 50 européen Juniors.

Seules les performances présentes dans la base fédérale des rankings nationaux sont prises en compte.

- "National Juniors" : pour les juniors et moins, avoir réalisé sur une épreuve olympique lors de la saison précédente une performance de la grille du collectif national correspondant au top 50 européen Juniors.

Seules les performances présentes dans la base fédérale des rankings nationaux sont prises en compte.

#### **Collectif Excellence "Nageurs non sélectionnables"**

Les nageurs non sélectionnables en équipe de France, licenciés dans un club français sont éligibles au collectif excellence sur leurs performances présentes dans la base fédérale selon des critères identiques au collectif national TC ou Juniors. Ils peuvent aussi faire valoir les performances réalisées lors de leurs championnats nationaux ou en sélections nationales de leur pays lors des compétitions internationales suivantes : Jeux Olympiques, championnats du Monde, championnats continentaux, Jeux Olympiques de la Jeunesse, championnats du Monde Juniors, championnats d'Europe Juniors et FOJE. Ces demandes doivent être envoyées à la FFN (Département Natation Course : [natation@ffnatation.fr](mailto:natation@ffnatation.fr)), sous couvert de la ligue d'appartenance avant le 15 septembre 2017.

#### **La finalité du collectif excellence**

C'est un moyen d'identifier nos populations. Le collectif a deux fonctions :

- 1- Permettre un accès direct à certaines compétitions à la condition d'en respecter les âges de participation

Le collectif excellence donne ainsi un accès direct au championnat de France 25 m, au championnat de France Élite, au championnat de France Filles 15 ans et moins Garçons 16 ans et moins et au critérium national été OPEN filles 16 ans et plus et garçons 17 ans et plus.

- 2- Permettre la participation à des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer une véritable dynamique autour de ces populations.

## **Le collectif Espoirs :**

Ce collectif est composé de nageurs pouvant figurer sur la liste espoirs du ministère des sports. Les critères sportifs sont identiques à ceux d'une inscription sur la liste espoir du ministère des sports, mais ne conditionnent nullement l'appartenance à cette liste.

### **La finalité du collectif Espoir**

C'est un moyen d'identifier nos populations. Le collectif a deux fonctions :

- 1- Permettre, si les territoires le souhaitent, un accès direct à certaines compétitions de niveau régional ou inférieur.
- 2- Permettre la participation à des actions de stages, de compétitions, de formations des entraîneurs concernés. Il apparaît indispensable de créer dans les ligues une véritable dynamique autour de ces populations.

**Exemple :** des actions régionales peuvent être organisées autour de stage pour l'accès au haut niveau. De même, ces collectifs peuvent servir à identifier des entraîneurs afin de les doter d'une bourse pour assurer leur formation continue.

### **Constitution de l'Annuaire du collectif excellence pour la saison 2017-2018**

L'annuaire 2017-2018 du collectif excellence est arrêté à partir du 16 septembre 2017. Il est valable pour toute la saison sportive 2017-2018. Il est consultable en permanence sur le site Internet fédéral [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr) (rubrique "suivi des performances").

## **LES CLASSEMENTS QUALIFICATIFS**

Suite à l'abandon du système des séries, en plus de la création d'un collectif excellence permettant l'accès direct à certaines compétitions, nous créons plusieurs classements qualificatifs servant de base à la qualification des différents événements interrégionaux et nationaux. Aucune différenciation n'est faite entre les nageurs de nationalité française et les nageurs étrangers licenciés dans un club français.

Ces classements sont déclinés pour les plusieurs catégories :

- ❖ Juniors 1 et 2 : filles 14-15 ans et garçons 15-16 ans
- ❖ Juniors 3 et 4 : filles 16-17 ans et garçons 17-18 ans
- ❖ Juniors : filles 14-17 ans et garçons 15-18 ans
- ❖ Séniors : filles 18 ans et plus et garçons 19 ans et plus
- ❖ Toutes catégories : filles 14 ans et plus et garçons 15 ans et plus.

### **Le classement national qualificatif N-1**

Ce classement pour la saison 2017-2018, est constitué à partir des performances réalisées sur les compétitions de référence qualificative nationale de la saison 2016 -2017 soit :

- Les championnats N2 Q1 hiver
- Les championnats N2 Q2 printemps
- Le championnat de France Promotionnel
- Le championnat de France Élite
- Le Trophée national Lucien-ZINS pour les jeunes 3<sup>ème</sup> année.
- Les Trophées régionaux Lucien-Zins pour les jeunes 3<sup>ème</sup> année.
- Les championnats 50 m été
- Le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.
- Les compétitions internationales estivales dans lesquelles figurent nos sélectionnés en équipe de France.

Ce classement national qualificatif N-1 sert de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour le championnat de France en bassin de 25 m.

### **Les classements interrégionaux qualificatifs**

Ces classements qualificatifs sont constitués à partir du classement qualificatif national N-1 puis sont actualisés avec les performances réalisées sur les compétitions régionales et interrégionales de la première partie de la saison 2017-2018, soit :

- Les championnats régionaux 25 m
- Les championnats N2 hiver
- Les championnats régionaux 50 m hiver (R2, R3).

Ces classements interrégionaux qualificatifs servent de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour :

- Les championnats N2 hiver
- Les championnats N2 printemps
- Les championnats N3

### **Le classement national qualificatif**

Ce classement qualificatif est constitué à partir des performances réalisées puis actualisé sur les compétitions de référence qualificative nationale de la saison 2017-2018, soit :

- Les championnats N2 hiver (Q1)
- Les championnats N2 et N3 printemps (Q2)
- Le championnat de France Promotionnel
- Le championnat de France Elite
- Les championnats régionaux 50 m été (Q3).

Ce classement national qualificatif sert de base à la qualification des nageurs n'appartenant pas au collectif excellence pour :

- Le championnat de France Promotionnel
- Le championnat de France Élite
- Le championnat de France filles 15 ans et moins, garçons 16 ans et moins
- Le critérium national été OPEN filles 16 ans et plus, garçons 17 ans et plus
- Le critérium national promotionnel d'été filles 14 ans et plus, garçons 15 ans et plus.

### **Publication et actualisation des classements pour la saison 2017-2018.**

Ces classements qualificatifs sont dissociés du ranking national comprenant l'ensemble des performances de la base fédérale. Ils sont consultables en permanence sur le site Internet fédéral [ffn.extranat.fr](http://ffn.extranat.fr) (rubrique "suivi des performances"), et mis à jour en temps réel à l'issue de la validation définitive des compétitions prises en compte pour la constitution dudit classement. La liste des qualifiés à un événement est définitivement arrêtée 10 jours après les dernières compétitions prises en compte pour la qualification dudit événement.

## LES CLASSEMENT DU NATATHLON

### **Le classement du Natathlon jeunes**

Le classement du natathlon jeunes sert de support de qualification au Trophée-Lucien-Zins et à ses déclinaisons régionales. Il y a un classement par année d'âge et par sexe.

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Les jeunes 1re année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 6 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 6 épreuves il doit y avoir un 400 NL. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve du 400 NL plus les 5 autres épreuves à la meilleure cotation
- Les jeunes 2e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 8 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 8 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ou un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve de demi-fond plus les 7 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 3e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 10 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 10 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ET un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : ces deux épreuves de demi-fond plus les 8 autres épreuves à la meilleure cotation.

\* A noter qu'une épreuve déclarée forfait ne peut pas être prise en compte pour établir le classement, ce qui n'est pas le cas pour une disqualification.

### **Le classement du Natathlon Avenir**

Un classement du natathlon Avenir par année d'âge est publié sur le site fédéral. Il sert de support de qualification aux finales régionales. Pour le niveau départemental il a un caractère informatif et ne se substitue pas à celui pouvant être réalisé par les départements en vue d'une finale départementale.

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.

- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Pour le classement, les meilleures cotations des performances retenues sur les plots, sont additionnées pour chacune des 5 épreuves : le 200 NL + les 50 NL, papillon, dos et brasse ou le 400 NL + les 100 NL, papillon, dos et brasse selon la catégorie d'âge.

LES CRITERES DE QUALIFICATION AVENIRS - JEUNES
--

Les nageurs figurant dans le classement du Natathlon peuvent prétendre participer aux Trophée Lucien Zins ou aux finales du Natathlon Avenirs. La qualification à ces compétitions est soumise, à la réalisation d'un rang limite dans le classement national et régional. Le niveau départemental est laissé à l'initiative des départements et n'est pas contraint à l'obligation de figurer dans les classements du natathlon.

NB : Il n'y a pas de critères de qualification pour les plots du natathlon. La seule obligation est d'être titulaire du Pass'compétition.

**Hormis les dérogations particulières, la participation aux compétitions est soumise à la réalisation d'au moins un des critères suivants :**

Compétitions Nationales	
Trophée-Lucien-ZINS National	Être classé dans les 40 premiers nageurs et les 40 premières nageuses 1 <sup>ère</sup> année, Être classé dans les 60 premiers nageurs et les 60 premières nageuses 2 <sup>ème</sup> année, Être classé dans les 100 premiers nageurs et les 100 premières nageuses 3 <sup>ème</sup> année <small>du classement national natathlon jeunes</small>
Compétitions Régionales	
Trophée-Lucien-ZINS Régional	Réaliser un rang limite de l'année d'âge dans le classement régional natathlon jeunes.
Finale Régionale Natathlon avenir	Réaliser un rang limite de l'année d'âge dans le classement régional natathlon avenir.
Compétitions Départementales	
Finale Départementale Natathlon Bis jeunes	Laissé à l'initiative des ligues et des départements
Finale Départementale Natathlon avenir	Laissé à l'initiative des ligues et des départements

Toutes les compétitions gérées par extraNat en ligne obéissent aux mêmes principes en ce qui concerne la procédure de l'échéancier :

- quinze jours d'ouverture des droits pour les propositions d'engagements ;
- un jour de contrôle par l'institution en charge de la compétition des engagements ;
- publication de la liste des engagements (start-list), le jeudi matin.

### ❖ **ENGAGEMENTS**

Championnats Régionaux en bassin de 25m, Championnats Régionaux 50 m d'hiver, Championnat Régional 50 m d'Eté.

Ces compétitions sont strictement limitées à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

- Les nageurs identifiés dans la liste de référence de ligue et plus à l'issue de la saison 2016-2017 :

Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs de la liste « référence ligue », sont les nageurs qui ont participé aux Championnats de France Elite de Schiltigheim, ou aux Championnats nationale II d'hiver de Saint-Etienne, ou au Trophée national Lucien-Zins de Massy, ou qui ont été qualifié pour participer au Trophée Interrégional Lucien-Zins.

La liste sera sur le site de la Ligue.

- Les nageurs qualifiés à l'issue des compétitions qualificatives

Ceux-ci ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire.

Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance pour l'épreuve complémentaire, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs ne peuvent se qualifier que lors des compétitions suivantes :

- Les Championnats Départementaux
- Les Championnats de Zones

Modalités :

Les engagements doivent s'effectuer via l'interface extraNat en ligne

### ❖ **FORFAITS**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Pour les qualifications en finales, seuls les forfaits doivent obligatoirement être déclarés, au plus tard, dans les 30 minutes qui suivent la dernière épreuve qui donne lieu à une finale dans la réunion. Toute transgression à cette règle à l'exception de raisons médicales ou d'autorisation du Juge Arbitre de la compétition, entraînera la pénalité financière prévue à cet effet.

### ❖ **PRESENTATION DES RESULTATS**

#### **Remontée des compétitions à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation**

Une fois la compétition achevée et vérifiée dans ses moindres détails par l'institution responsable, la remontée sur la base extraNat est automatisée sous 48 heures. La publication et l'intégration sur le site web FFN est du ressort du service des systèmes d'information. Toute cette procédure est valable pour la natation course, les maîtres et la natation estivale.

Les comités départementaux ou les clubs organisateurs transmettront la sauvegarde de la compétition par Internet (Email : [ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr)) pour le mardi matin suivant les compétitions **et les résultats écrits de chaque réunion** (indispensable en cas de problème), comprenant la composition du jury, dans les dix jours suivant les compétitions.

#### ❖ **RECORDS ET MEILLEURES PERFORMANCES**

Pour pouvoir mettre à jour les records et les meilleures performances par année d'âge, pour chaque épreuve, en bassin de 50 m. ainsi que les records en bassin de 25 m. ( Chronométrage automatique obligatoire) **vous devez nous signaler toutes améliorations pour vérification.**

Pour les épreuves hors comité, les clubs doivent faire établir la fiche de record ou de meilleure performance par le comité organisateur.



## Echéancier du Calendrier National, Interrégional et de Ligue

Epreuves	Lieu	Date
Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	Départements	Samedi 11 novembre 2017
Championnats nationaux interclubs en bassin de 25 m	Bourg en Bresse	Dimanche 12 novembre 2017
Championnats de Zone (4 zones)		Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017
Championnats régionaux en bassin de 25 m (2 zones)	Clermont-Ferrand + autre 1 Lieu	Samedi 25 et dimanche 26 novembre 2017
XIVe Championnats de France en bassin de 25 m		Jeudi 30 novembre au dimanche 3 décembre 2017
Interclubs Jeunes en bassin de 25 m	Départements	Samedi 9 et/ou dimanche 10 décembre 2017
Championnats de nationale 2 hiver Q1	PACA	Vendredi 15 au dimanche 17 décembre 2017
Début de la période des plots du Natathlon Jeunes et Avenir	Départements	
Championnats de Ligue 5 km Indoor	A définir	Dimanche 7 janvier 2017
Championnats de France 5 km Indoor		Dimanche 27 janvier 2018
Championnats régionaux hiver en bassin de 50 m R3	Saint Etienne	Samedi 10 et dimanche 11 février 2018
Record de l'heure	Pierrelatte	Dimanche 25 février 2018
Championnats régionaux hiver en bassin de 50 m R2	Oyonnax	Samedi 3 et dimanche 4 mars 2018
Championnats de Nationale 2 printemps Q2	Saint Etienne	Vendredi 23 au dimanche 25 mars 2018
Championnats de nationale 3 printemps Q2	PACA	Vendredi 31 mars au dimanche 2 avril 218
XXVe Coupe de France des Régions Trophée Jean-Pommat	Grande Aquitaine	Samedi 12 et dimanche 13 mai 2018
Championnats de France Promotionnel		Jeudi 17 au dimanche 20 mai 2018
Championnats de France Elite	St Raphael	Mardi 22 au dimanche 27 mai 2018
Championnats de Zone (4 zones)		Samedi 26 et dimanche 27 mai 2018
Championnats de France Eau Libre		Jeudi 31 mai au dimanche 3 juin 2018
Interclubs Avenir en bassin de 25 m	Départements	
Championnats régionaux été en bassin de 50 m Q3		Vendredi 8 au dimanche 10 juin 2018
Coupe des Départements	Vichy	Samedi 16 et dimanche 17 juin 2018
XIVe Trophée nationale Lucien-Zins	Grand Est	Vendredi 22 au dimanche 24 juin 2018
Trophée régional Lucien-Zins		Vendredi 22 au dimanche 24 juin 2018
Finale régionale Natathlon Avenir		Dimanche 24 juin 2018
Open de France	Chartres	Samedi 7 et dimanche 8 juillet 2018
Championnats de France Filles 15 ans et - Garçons 16 ans et -		Mercredi 18 au dimanche 22 juillet 2018
Critérium national Promotionnel d'été		Jeudi 19 au dimanche 22 juillet 2018
Critérium national été OPEN Filles 16 ans et + Garçons 17 ans et +		Mercredi 25 au dimanche 29 juillet 2018

## Les catégories d'âge 2016-2017

	Dames		Messieurs	
Avenir	10 ans et moins	2008 et après	11 ans et moins	2007 et après
Jeunes	11-13 ans	2007 à 2005	12 - 14 ans	2006 à 2004
Juniors	14 - 17 ans	2004 à 2001	15 - 18 ans	2003 à 2000
Seniors	18 ans et plus	2000 et avant	19 ans et plus	1999 et avant



# FINALE REGIONALE INTERCLUBS LIGUE

FINALE REGIONALE INTERCLUBS LIGUE		
Animation	Dimanche 12 novembre 2017	Bassin 25m
	Toutes Catégories	Bourg-en-Bresse
<b>Date limite des engagements Mercredi 8 novembre 2017</b>		

**Date :** Dimanche 12 Novembre 2017  
**Catégorie :** Toutes  
**Organisation :** La Ligue Régional prendra les 16 meilleurs équipes dames et messieurs  
**1 nageur ne peut participer qu'à 1 seule équipe quel que soit le niveau**  
**Bassin :** 25m - 8 lignes - chronométrage automatique  
**Programme :** 2 réunions  
**Horaires :** 1<sup>ère</sup> réunion : 07H30/09H00  
 2<sup>ème</sup> réunion : 13H30/15H00  
**Lieu :** Centre Nautique du Carré d'Eau Allée du centre Nautique 01000 Bourg-en-Bresse

**Liste des équipes qualifiées en annexe.**

Dimanche 12 novembre 2017	
1 <sup>ère</sup> réunion	2 <sup>ème</sup> réunion
10x50 NL Dames	4 x 200 NL Dames
10x50 NL Messieurs	4 x 200 NL Messieurs
100 Dos Dames	200 Dos Dames
200 Dos Messieurs	100 Dos Messieurs
100 Brasse Dames	200 Brasse Dames
200 Brasse Messieurs	100 Brasse Messieurs
100 NL Dames	400 NL Dames
400 NL Messieurs	100 NL Messieurs
100 Papillon Dames	200 Papillon Dames
200 Papillon Messieurs	100 Papillon Messieurs
100 4N Dames	200 4N Dames
200 4N Messieurs	100 4N Messieurs
<b>Pause 15'</b>	<b>Pause 15'</b>
4 x 100 NL Dames	4 x 100 4N Dames
4 x 100 NL Messieurs	4 x 100 4N Messieurs

**ENGAGEMENT :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 8 novembre 2017 à 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

La composition provisoire des relais doit être saisie sur EXTRANAT.

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire** et devra parvenir pour le **jeudi 09 Novembre 2017** délai de rigueur, sous peine du retrait des engagements du club. **55€/équipe.**

Il n'y aura pas de course d'encadrement.

## **OFFICIELS :**

**Les clubs de l'Ain , du Rhône** ont l'obligation de fournir au moins 1 officiel par équipes engagées , sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion et officiel manquant.

## **REGLEMENT SPORTIF**

### ➤ Dispositions Particulières :

L'organisation de cette compétition se déroulera à l'échelon de la ligue avec un classement national.

La ligue fixe :

- **Le nombre d'équipe en finales régionales en conservant l'exigence que la meilleure équipe de chaque club doit participer à la meilleure poule régionale.**
- **L'organisation des poules géographiques et/ou par niveau est laissée à l'initiative des ligues selon les cotations des équipes, la saison précédente. Les meilleures équipes régionales doivent, à raison de deux équipes maximum par club, participer à la meilleure poule régionale.**

Pour être classé, un club doit obligatoirement disputer la compétition dans sa région, et toutes les épreuves doivent être nagées.

**Précision :** la notion « d'épreuve nagée » signifie que le nageur a effectué son parcours dans le respect des caractéristiques de l'épreuve (style et distance) du départ à l'arrivée.

### **Exemples :**

1. Un nageur respecte la distance mais pas le style (exemple : 200 m nage libre au lieu de 200 m papillon) : l'épreuve n'a pas été nagée.
2. Si un nageur abandonne, quelle que soit la raison : l'épreuve n'a pas été nagée.
3. Sous réserve qu'il l'ait terminée, l'épreuve est considérée comme nagée même si le nageur est disqualifié pour une faute technique (nage ou virage).
4. Un nageur est forfait, y compris pour cause de blessure justifiée par un certificat médical : l'épreuve n'a pas été nagée.
5. Deuxième faux départ (cas n° 1) - Le nageur tombe dans l'eau alors que le signal de départ n'a pas été donné. Le nageur fautif est disqualifié et pour lui l'épreuve n'a pas été nagée.
6. Deuxième faux départ (cas n° 2) - Le nageur fautif est disqualifié à l'issue de la course après avoir parcouru la totalité de la distance et respecté le style de nage : l'épreuve a été nagée.
7. Deuxième faux départ (cas n° 3) - Alors que le signal de départ a été donné, un nageur s'arrête et ne termine pas la course considérant qu'il a fait un faux départ et qu'il sera disqualifié à l'arrivée. Cela équivaut à un abandon : l'épreuve n'a pas été nagée.

**Rappel :** le juge-arbitre est responsable de la validation des résultats, comprenant notamment le respect des codes informatiques (disqualifications, abandon, forfait...).

### Mode de participation :

Chaque équipe est composée de dix nageurs avec l'obligation de participer à une épreuve individuelle et au relais 10 x 50 m nage libre. Lorsque les titulaires du relais 10 x 50 m nage libre ont nagé, aucun remplaçant ne peut se substituer dans les autres courses.

En cas de blessure d'un membre de l'équipe, et jusqu'à un quart d'heure précédent le départ du 10 x 50 m nage libre, il peut être fait appel à un remplaçant. Passé ce délai, il ne peut plus y avoir de modifications dans les engagements individuels.

Pour les différentes poules régionales, une ou plusieurs équipes supplémentaires peuvent être engagées, à la condition que la ou les équipes précédentes soient complètes.

En cas de forfait d'un ou plusieurs clubs, dans la meilleure poule, les clubs (dans l'ordre du classement) du niveau inférieur sont qualifiés. Tout nageur transféré ou nouvellement licencié ayant réalisé une performance du niveau du collectif national (lors de la saison précédente ou de la saison en cours), quel que soit son statut ou sa nationalité, ne peut participer aux interclubs que s'il s'est fait connaître par une demande écrite auprès du cadre technique référent de la région d'origine.

Pour les championnats interclubs départementaux, régionaux et nationaux, chaque équipe masculine ou féminine de club ne pourra pas avoir dans sa composition plus de deux nageurs transférés ou nouveaux licenciés, quelle que soit leur nationalité, inscrits sur les listes de haut niveau ou ayant réalisé la saison précédente une performance correspondant à la grille du collectif national.

➤ Classement des équipes :

Seules les équipes qui ne respectent pas les critères de participation ne peuvent être classées. La disqualification d'une équipe n'entraîne pas celle des autres équipes du même club. Les performances, des membres non disqualifiés de l'équipe seront valides et enregistrées.

Le classement des équipes de club s'effectue à la table de cotation fédérale.

En cas d'égalité au total des points, lors des classements des interclubs toutes catégories, l'addition des temps des relais (10 x 50 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages, 4 x 200 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) servira à départager les équipes.

➤ Récompenses :

Les équipes « Dames » et « Messieurs » classées premières recevront chacune une coupe et une médaille par nageur.

Les équipes classées 2ème et 3ème recevront une coupe.

**LA REGLE DE 2 DEPARTS PAR COURSE SERA APPLIQUEE.**



## **LISTE DES EQUIPES QUALIFIES INTERCLUBS T.C.**

### **Dimanche 12 novembre 2017**

<b>DAMES</b>		
1.	NAUTIC CLUB ALP'38 (1)	15748 pts
2.	LYON NATATION METROPOLE (1)	15566 pts
3.	STADE CLERMONT NATATION (1)	15560 pts
4.	ASM CHAMALIERES NATATION (1)	15405 pts
5.	VILLEURBANNE NATATION (1)	15024 pts
6.	ST-ETIENNE NATATION (1)	14920 pts

7.	STADE OLYMPIQUE CHAMBERY (1)	14804 pts
8.	DAUPHINS D'ANNECY (1)	14657 pts
9.	EMS BRON (1)	14479 pts
10.	NAUTIC CLUB ALP'38 (2)	14319 pts
11.	NAUTIC CLUB SORBIERS (1)	13717 pts
12.	ND VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS (1)	13681 pts
13.	AS FONTAINE NATATION (1)	13629 pts
14.	AC DECINES (1)	13555 pts
15.	TRITON CLUB BELLEVILLE (1)	13438 pts
16.	ENFANTS DU RHÔNE VALENCE (1)	13412 pts

<b>MESSIEURS</b>		
1.	NAUTIC CLUB ALP'38 (1)	16892 pts
2.	STADE CLERMONT NATATION (1)	16605 pts
3.	LYON NATATION METROPOLE (1)	16180 pts
4.	EMS BRON (1)	16160 pts
5.	VICHY VAL D'ALLIER NATATION (1)	15795 pts
6.	ASM CHAMALIERES NATATION (1)	15717 pts
7.	VILLEURBANNE NATATION (1)	15582 pts
8.	ST-ETIENNE NATATION (1)	15468 pts
9.	NAUTIC CLUB ALP'38 (2)	15239 pts
10.	CLUB DE NATATION DE SASSENAGE (1)	15084 pts
11.	ND VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS (1)	15050 pts
12.	STADE OLYMPIQUE CHAMBERY (1)	14953 pts
13.	US ST-EGREVE (1)	14786 pts
14.	DAUPHINS D'ANNECY (1)	14746 pts
15.	CA PIERRELATTE ASCEAC (1)	14562 pts
16.	LYON NATATION METROPOLE (2)	14444 pts



# CHAMPIONNATS DE ZONES HIVER

<b>CHAMPIONNATS de ZONES Hiver</b>	
Du samedi 18 au dimanche 19 novembre 2017	Bassin 25 m
Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	4 Lieux
<b>Date limite des engagements Mercredi 15 novembre 2017</b>	

<b>Date :</b>	Samedi 18 et dimanche 19 novembre 2017
<b>Catégorie d'âges :</b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b>Bassin :</b>	25m –6 à 8 lignes – chronométrage manuel
<b>Horaires :</b>	Samedi 7H30/9H00 et 14H00/15H30 -Dimanche 7H30/9H00 et 13H30/15H00
<b>Lieux :</b>	A déterminer Les zones sont définies en annexe
<b>Objectif :</b>	<b>Qualification aux championnats de Ligue en bassin de 25 m d'hiver, Championnats de Ligue de printemps R3, Championnats de Ligue de printemps R2, Championnats de Ligue en bassin de 50 m d'Été.</b>
<b>Programme :</b>	Toutes les épreuves se nagent classement aux temps

<b>Samedi 18 novembre 2017</b>	
<u>1<sup>ère</sup> Réunion</u>	<u>2<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h début des épreuves 15h30
50 NL dames	200 Papillon dames
50 NL messieurs	200 Papillon messieurs
100 Brasse dames	50 Brasse dames
100 Brasse messieurs	50 Brasse messieurs
400 NL dames	200 4 Nages dames
400 NL messieurs	200 4 Nages messieurs
50 Dos dames	100 Dos dames
50 Dos messieurs	100 Dos messieurs
	1500 NL dames
	1500 NL messieurs

<b>Dimanche 19 novembre 2017</b>	
<u>3<sup>ème</sup> Réunion</u>	<u>4<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h30 début des épreuves 15h00
200 NL dames	100 NL dames
200 NL messieurs	100 NL messieurs
100 Papillon dames	200 Brasse dames
100 Papillon messieurs	200 Brasse messieurs
400 4 Nages dames	50 Papillon dames
400 4 Nages messieurs	50 Papillon messieurs
200 Dos dames	800 NL dames
200 Dos messieurs	800 NL messieurs

**REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs Séniors/Juniors 1,2 3, et 4 ayant réalisé 1 ou plusieurs temps de la grille temps en annexe cette saison ou la saison dernière en bassin de 25m ou de 50m. Pas de limitation de courses mais obligation d'avoir fait le temps de la grille Zone.

**Les zones sont définies en annexe les clubs ont obligation de nager dans leur Zone**

**ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 15 novembre 2017 à 23H 59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements **3 €/engagement** doit être fait **uniquement par virement bancaire** et devra parvenir pour le **jeudi 16 novembre 2017, délai de rigueur.**

**OFFICIELS :**

Les clubs participants à cette compétition ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€/ réunion/officiel manquant.

**FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

## GRILLE DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE ZONE

DAMES	18 ans Senior et +	17 ans Junior 4	16 ans Junior 3	15 ans Junior 2	14 ans Junior 1
50 m NL	0.3250	0.3300	0.3360	0.3400	0.3520
100 m NL	1.1200	1.1250	1.1340	1.1400	1.1490
200 m NL	2.3782	2.3900	2.4000	2.4150	2.4350
400 m NL	5.2500	5.3000	5.3200	5.3500	5.3700
800 m NL	11.0500	11.1000	11.2000	11.2500	11.3000
1500 m NL	20.5500	21.0000	21.10000	21.2200	21.4500
50 m Dos	0.3810	0.3850	0.3900	0.3950	0.3980
100 m Dos	1.2150	1.2270	1.2360	1.2450	1.2600
200 m Dos	2.5600	2.5800	2.5900	3.0100	3.0300
50 m Brasse	0.4150	0.4200	0.4260	0.4320	0.4390
100 m Brasse	1.3080	1.3240	1.3360	1.3470	1.3540
200 m Brasse	3.1500	3.1745	3.2010	3.2260	3.2560
50 m Papillon	0.3500	0.3550	0.3600	0.3700	0.3750
100 m Papillon	1.1980	1.2040	1.2110	1.2250	1.2350
200 m Papillon	2.5310	2.5550	2.5800	3.0000	3.0300
200 m 4 Nages	2.5790	3.0000	3.0250	3.0400	3.0700
400 m 4 Nages	6.1500	6.2000	6.2790	6.3000	6.3500
MESSIEURS	19 ans Senior et +	18 ans Junior 4	17 ans Junior 3	16 ans Junior 2	15 ans Junior 1
50 m NL	0.2859	0.2930	0.3000	0.3050	0.3095
100 m NL	1.0350	1.0401	1.0498	1.0600	1.0750
200 m NL	2.2250	2.2450	2.2476	2.2649	2.2931
400 m NL	5.0060	5.0150	5.0498	5.0987	5.1450
800 m NL	10.1788	10.2200	10.2500	10.3000	10.4490
1500 m NL	19.0900	19.1900	19.2900	19.5000	20.0000
50 m Dos	0.3380	0.3400	0.3450	0.3500	0.3600
100 m Dos	1.1270	1.1400	1.1450	1.1550	1.1610
200 m Dos	2.3800	2.4050	2.4200	2.4500	2.4800
50 m Brasse	0.3640	0.3670	0.3780	0.3871	0.3997
100 m Brasse	1.2100	1.2200	1.2300	1.2400	1.2590
200 m Brasse	2.5550	2.5750	2.5800	3.0094	3.0510
50 m Papillon	0.3150	0.3200	0.3250	0.3300	0.3390
100 m Papillon	1.1150	1.1220	1.1300	1.1400	1.1520
200 m Papillon	2.3700	2.3900	2.4040	2.4500	2.4780
200 m 4 Nages	2.4000	2.4050	2.4110	2.4310	2.4750
400 m 4 Nages	5.4250	5.4930	5.5050	5.5500	6.0000





## Répartitions des clubs pour les Championnats de Zones Hiver et Eté

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
AC Seyssinnetois Natation	AC Olympide St Marcellin	AS Dompierre Natation	AC Décines
Annemasse Natation	AC St-Etienne-Metare	ASC St-Germain-des-Fosses	Ambérieu Natation
AS Fontaine Natation	AGGLO le Puy en Velay	ASM Chamalières Natation	Aqua Synchro Lyon
C N Grésivaudan	Aqua Club Forezien	ASPTT Aurillac	AC Grand Champ
C N Voironnais	CA Pierrelatte ASCEA	ASPTT Clermont-Ferrand	AC Fidesien
CN Aix en Savoie	CN Privas	ASSS Clermont-Ferrand	AS Caluire
CN Bellegarde	CN Sassenage	CA Ancizes-St-Georges	AS Mure Natation
CN Belley Bugey Sud	CN Annonay	Cercle Nautique Combrailles	AS Roanne Natation
CN Les Abrets	CN Forez	Club Nautique d'Ambert	AS Villefontaine Nat
CN Thonon-les-Bains	CN Moirans	CN Langeac	CA des Pierres Dorées
CN Voreppe	CN Ondaine	CN Riom	Cascol Natation
CNSR Cluses	CN St-Chamond	CO Brioude Natation	Chassieu Natation
CS Chamonix	CN Tricastin	Commentry Neris Natation	C N Porte de l'Isère
CS Megève Natation	D de Guilhaud Granges	CS Cosne-d'Allier	CMO Venissieux
Dauphins d'Annecy	Dauphins Firminy	Gannat Olympique N	CN Bourg
Dauphins Matheysins	D Romanais Péageois	La Cantalienne Aurillac	CN Pays Mornantais
Grenoble Natation	Dauphins Yssingaux	Mauriaqua Splash	CN Tarare
Le Pont-de-Claix GUC	EDR Valence	Montluçon Natation	CS Bourgoin Natation
Waterpolo	Marches du Velay Natation	Moulins Aquavie	Dauphins le Coteau
Les Dauphins Ugine	Montbrison Natation	Nautic Club Moulins	EMS Bron
Mont Blanc Natation	Montélimar Nautic Club	SA Thiers	Garon Aquatic Club
Nautic Club Alp'38	Natation Sud Ardèche	SN Lempdes	Les Nageurs de la Bièvre
NC St Jean de Maurienne	Nautic Club Sorbiers	Stade Clermont Natation	Lyon Natation M
Pays de Gex Natation	Pays Viennois Natation	Synchro Riom	ND Villefranche
Requins Bleus Bourg-St-Maurice	Rhodia Club Natation	US Issoire	Rillieux Natation
Seynod Natation	Sauveteurs Givors	US Vic-le-Comte Natation	Sal St-Priest Natation
SN Oyonnax	St-Etienne Natation	Vichy Val d'Allier Natation	Triton Club Belleville
S O Chambéry	US St Egrève		UJS la Mulatière Natation
	Valence Triathlon		Vallon de la Tour Triathlon
			Vaulx-en-Velin Natation
			Villeurbanne Natation

# CHAMPIONNATS DE LIGUE HIVER

CHAMPIONNATS de LIGUE HIVER		
Q	Samedi 25 novembre et Dimanche 26 novembre 2017	Bassin 25m
	Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	Clermont Ferrand + 1 autre lieu
<b>Date limite des engagements Mercredi 22 novembre 2017 23H59</b>		

<b>Dates :</b>	Samedi 25 au Dimanche 26 novembre 2017
<b>Catégorie d'âges :</b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b>Bassin :</b>	25m – 8 à 10 lignes-chronométrage automatique
<b>Horaires :</b>	Samedi 7H30/9H00 et 14H00/15H30 - Dimanche 7H30/9H00 et 14H00/15H00
<b>Lieux :</b>	A déterminer
<b>Objectif :</b>	<b>Qualification aux championnats nationale II Hiver Q 1, Championnats de Nationale III Q 2, Championnats de Nationale II Printemps Q 2</b>
<b>Programme :</b>	Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

Samedi 25 novembre 2017	
<u>1<sup>ère</sup> Réunion</u>	<u>2<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
100 Brasse dames	200 4 Nages dames
100 Brasse messieurs	200 4 nages messieurs
200 NL dames	100 NL dames
200 NL messieurs	100 NL messieurs
400 4 Nages dames	200 Brasse dames
400 4 Nages messieurs	200 Brasse messieurs
50 Papillon dames	800 NL dames
50 Papillon messieurs	800 NL messieurs
	50 Dos dames
	50 Dos messieurs

Dimanche 26 novembre 2017	
<u>3<sup>ème</sup> Réunion</u>	<u>4<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h30 début des épreuves 15h00
100 Dos dames	400 NL dames
100 Dos messieurs	400 NL messieurs
200 Papillon dames	200 Dos dames
200 Papillon messieurs	200 Dos dames
50 NL dames	100 Papillon dames
50 NL messieurs	100 Papillon messieurs
1500 NL dames	50 Brasse dames
1500 NL messieurs	50 Brasse messieurs

### **REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs identifiés dans la liste de référence régionale et plus à l'issue de la saison 2016-2017.

Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves complémentaires.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs qualifiés à l'issue des Compétitions qualificatives (Championnats Départementaux et Championnats de Zone) ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance pour l'épreuve complémentaire, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

(Grille de temps en annexe)

### **ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 22 novembre 2017 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 4€/engagement** et devra parvenir pour le **jeudi 23 novembre 2017, délai de rigueur.**

### **FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

### **OFFICIELS :**

Les clubs du département d'origine du lieu d'organisation ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion / officiel manquant.

**RECOMPENSES :** Les 3 premiers toutes catégories par course seront récompensés par une médaille.

**GRILLE DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX 25 M  
TOUS BASSINS**

<b>DAMES</b>	<b>18 ans Senior et +</b>	<b>17 ans Junior 4</b>	<b>16 ans Junior 3</b>	<b>15 ans Junior 2</b>	<b>14 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2980	0.3030	0.3090	0.3130	0.3250
100 m NL	1.0640	1.0690	1.0780	1.0840	1.0930
200 m NL	2.2642	2.2760	2.2860	2.3010	2.3210
400 m NL	5.0250	5.0750	5.0950	5.1250	5.1450
800 m NL	10.2900	10.3400	10.4400	10.4900	10.5400
1500 m NL	20.0500	20.1000	20.2000	20.3200	20.5500
50 m Dos	0.3460	0.3500	0.3550	0.3600	0.3630
100 m Dos	1.1510	1.1630	1.1720	1.1810	1.1960
200 m Dos	2.4310	2.4510	2.4610	2.4810	2.5010
50 m Brasse	0.3870	0.3920	0.3990	0.4040	0.4110
100 m Brasse	1.2480	1.2640	1.2760	1.2870	1.2940
200 m Brasse	3.0200	3.0445	3.0710	3.0960	3.1260
50 m Papillon	0.3240	0.3290	0.3340	0.3440	0.3490
100 m Papillon	1.1450	1.1510	1.1580	1.1720	1.1820
200 m Papillon	2.4200	2.4440	2.4690	2.4890	2.5190
200 m 4 Nages	2.4640	2.4850	2.5100	2.5250	2.5550
400 m 4 Nages	5.4620	5.5120	5.5910	6.0120	6.0620
<b>MESSIEURS</b>	<b>19 ans Senior et +</b>	<b>18 ans Junior 4</b>	<b>17 ans Junior 3</b>	<b>16 ans Junior 2</b>	<b>15 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2689	0.2660	0.2730	0.2780	0.2825
100 m NL	0.5840	0.5841	0.5938	1.0040	1.0190
200 m NL	2.1110	2.1310	2.1336	2.1509	2.1791
400 m NL	4.3810	4.3900	4.4248	4.4737	4.5200
800 m NL	9.4188	9.4600	9.4900	9.5400	10.0890
1500 m NL	18.1900	18.2900	18.3900	19.0000	19.1000
50 m Dos	0.3003	0.3050	0.3100	0.3150	0.3250
100 m Dos	1.0630	1.0760	1.0810	1.0910	1.0970
200 m Dos	2.2510	2.2760	2.2910	2.3210	2.3510
50 m Brasse	0.3360	0.3390	0.3500	0.3591	0.3717
100 m Brasse	1.1500	1.1600	1.1700	1.1800	1.1990
200 m Brasse	2.4250	2.4450	2.4600	2.4794	2.5210
50 m Papillon	0.2890	0.2940	0.2990	0.3040	0.3130
100 m Papillon	1.0620	1.0690	1.0770	1.0870	1.0990
200 m Papillon	2.2590	2.2790	2.2930	2.3390	2.3670
200 m 4 Nages	2.2850	2.2900	2.2960	2.3160	2.3600
400 m 4 Nages	5.1370	5.2050	5.2170	5.2620	5.3120

# CHAMPIONNATS REGIONAUX R3

CHAMPIONNATS Régionaux Printemps R3		
	Samedi 10 février et Dimanche 11 février 2018	Bassin 50 m
	Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	St Etienne
<b>Date limite des engagements Mercredi 7 février 2018 23H59</b>		

<b>Dates :</b>	Samedi 10 au Dimanche 11 février 2018
<b>Catégorie d'âges :</b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b>Bassin :</b>	50 m – 8 lignes-chronométrage automatique
<b>Horaires :</b>	Samedi 7H30/9H00 et 14H00/15H30 - Dimanche 7H30/9H00 et 14H00/15H30
<b>Lieux:</b>	Piscine Raymond Sommet 42000 Saint Etienne
<b>Objectif :</b>	<b>Qualification aux Championnats de Nationale III Q 2, Championnats de Nationale II Printemps Q 2</b>
<b>Programme :</b>	Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

Samedi 10 février 2018	
<u>1ère Réunion</u>	<u>2ème Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
200 NL dames	50 NL dames
200 NL messieurs	50 NL messieurs
100 Brasse dames	100 Dos dames
100 Brasse messieurs	100 Dos messieurs
200 Dos dames	200 Brasse dames
200 Dos messieurs	200 Brasse messieurs
800 NL dames	400 NL dames
800 NL messieurs	400 NL messieurs
	50 Papillon dames
	50 Papillon messieurs
Dimanche 11 février 2018	
<u>3<sup>ème</sup> Réunion</u>	<u>4<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
200 4 Nages dames	400 4 Nages dames
200 4 Nages messieurs	400 4 Nages messieurs
100 Papillon dames	50 Brasse dames
100 Papillon messieurs	50 Brasse messieurs
50 Dos dames	100 NL dames
50 Dos messieurs	100 NL messieurs
1500 NL dames	200 Papillon dames
1500 NL messieurs	200 Papillon messieurs

### **REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs qualifiés aux **Championnats Régionaux de Printemps R2 des 3 et 4 mars 2018** ne peuvent pas participer à cette compétition.

Les nageurs identifiés dans la liste de référence régionale et plus à l'issue de la saison 2016-2017.

Les nageurs ayant réalisés les temps de la grille de temps régionale s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

Les nageurs qualifiés à l'issue des Compétitions qualificatives (Championnats Départementaux et Championnats de Zone) ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves

Les nageurs ayant réalisés les temps de la grille de temps régionale s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat.

(Grille de temps en annexe)

### **ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 7 février 2018 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 4€/engagement** et devra parvenir pour le **jeudi 8 février 2018, délai de rigueur.**

### **FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

### **OFFICIELS :**

**Les clubs de la Loire, du Rhône et de la Haute Loire** ayant des engagés ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

**GRILLE DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX R3  
TOUS BASSINS**

<b>DAMES</b>	<b>18 ans Senior et +</b>	<b>17 ans Junior 4</b>	<b>16 ans Junior 3</b>	<b>15 ans Junior 2</b>	<b>14 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2980	0.3030	0.3090	0.3130	0.3250
100 m NL	1.0640	1.0690	1.0780	1.0840	1.0930
200 m NL	2.2642	2.2760	2.2860	2.3010	2.3210
400 m NL	5.0250	5.0750	5.0950	5.1250	5.1450
800 m NL	10.2900	10.3400	10.4400	10.4900	10.5400
1500 m NL	20.0500	20.1000	20.2000	20.3200	20.5500
50 m Dos	0.3460	0.3500	0.3550	0.3600	0.3630
100 m Dos	1.1510	1.1630	1.1720	1.1810	1.1960
200 m Dos	2.4310	2.4510	2.4610	2.4810	2.5010
50 m Brasse	0.3870	0.3920	0.3990	0.4040	0.4110
100 m Brasse	1.2480	1.2640	1.2760	1.2870	1.2940
200 m Brasse	3.0200	3.0445	3.0710	3.0960	3.1260
50 m Papillon	0.3240	0.3290	0.3340	0.3440	0.3490
100 m Papillon	1.1450	1.1510	1.1580	1.1720	1.1820
200 m Papillon	2.4200	2.4440	2.4690	2.4890	2.5190
200 m 4 Nages	2.4640	2.4850	2.5100	2.5250	2.5550
400 m 4 Nages	5.4620	5.5120	5.5910	6.0120	6.0620
<b>MESSIEURS</b>	<b>19 ans Senior et +</b>	<b>18 ans Junior 4</b>	<b>17 ans Junior 3</b>	<b>16 ans Junior 2</b>	<b>15 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2689	0.2660	0.2730	0.2780	0.2825
100 m NL	0.5840	0.5841	0.5938	1.0040	1.0190
200 m NL	2.1110	2.1310	2.1336	2.1509	2.1791
400 m NL	4.3810	4.3900	4.4248	4.4737	4.5200
800 m NL	9.4188	9.4600	9.4900	9.5400	10.0890
1500 m NL	18.1900	18.2900	18.3900	19.0000	19.1000
50 m Dos	0.3003	0.3050	0.3100	0.3150	0.3250
100 m Dos	1.0630	1.0760	1.0810	1.0910	1.0970
200 m Dos	2.2510	2.2760	2.2910	2.3210	2.3510
50 m Brasse	0.3360	0.3390	0.3500	0.3591	0.3717
100 m Brasse	1.1500	1.1600	1.1700	1.1800	1.1990
200 m Brasse	2.4250	2.4450	2.4600	2.4794	2.5210
50 m Papillon	0.2890	0.2940	0.2990	0.3040	0.3130
100 m Papillon	1.0620	1.0690	1.0770	1.0870	1.0990
200 m Papillon	2.2590	2.2790	2.2930	2.3390	2.3670
200 m 4 Nages	2.2850	2.2900	2.2960	2.3160	2.3600
400 m 4 Nages	5.1370	5.2050	5.2170	5.2620	5.3120



# CHAMPIONNATS REGIONAUX R2

<b>CHAMPIONNATS Régionaux Printemps R3</b>		
	Samedi 3 Mars et Dimanche 4 Mars 2018	Bassin 50 m
	Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	Oyonnax
<b>Date limite des engagements Mercredi 28 février 2018 23H59</b>		

<b>Dates :</b>	Samedi 3 au Dimanche 4 Mars 2018
<b>Catégorie d'âges :</b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b>Bassin :</b>	50 m – 8 lignes-chronométrage automatique
<b>Horaires :</b>	Samedi 7H30/9H00 et 14H00/15H30 - Dimanche 7H30/9H00 et 14H00/15H30
<b>Lieux :</b>	Centre Nautique 148 Cours de Verdun 01100 Oyonnax
<b>Objectif :</b>	<b>Qualification aux Championnats de Nationale III Q 2, Championnats de Nationale II Printemps Q 2</b>
<b>Programme :</b>	Toutes les épreuves sont classements aux temps (Pas de finale)

<b>Samedi 3 mars 2018</b>	
<b>1<sup>ère</sup> Réunion</b>	<b>2<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h00 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
200 NL dames	50 NL dames
200 NL messieurs	50 NL messieurs
100 Brasse dames	100 Dos dames
100 Brasse messieurs	100 Dos messieurs
200 Dos dames	200 Brasse dames
200 Dos messieurs	200 Brasse messieurs
800 NL dames	400 NL dames
800 NL messieurs	400 NL messieurs
	50 Papillon dames
	50 Papillon messieurs

<b>Dimanche 4 mars 2018</b>	
<b>3<sup>ème</sup> Réunion</b>	<b>4<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h00 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
200 4 Nages dames	400 4 Nages dames
200 4 Nages messieurs	400 4 Nages messieurs
100 Papillon dames	50 Brasse dames
100 Papillon messieurs	50 Brasse messieurs
50 Dos dames	100 NL dames
50 Dos messieurs	100 NL messieurs
1500 NL dames	200 Papillon dames
1500 NL messieurs	200 Papillon messieurs



**REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs seront qualifiés aux Championnats Régionaux de Printemps R2, s'ils sont après les Championnats Nationale II d'hiver dans les 16 meilleurs nageurs de leur catégorie d'âge. Pour les épreuves de demi-fond (800 et 1500 NL) les 8 meilleurs nageurs seront retenus.

Une liste sera publiée début janvier.

Les autres nageurs seront qualifiés aux Championnats Régionaux de printemps R3

**ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 28 février 2018 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 4€/engagement** et devra parvenir pour le **jeudi 1 mars 2018, délai de rigueur.**

**FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

**OFFICIELS :**

**Les clubs de l'Ain, du Rhône et de la Haute Savoie** ayant des engagés ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

**RECOMPENSES :** Les 3 premiers toutes catégories par course seront récompensés par une médaille.



# CHAMPIONNATS DE ZONES ETE

<b>CHAMPIONNATS de ZONES Eté</b>	
Du samedi 26 au dimanche 27 mai 2018	Bassin 25 m
Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	4 Lieux
<b>Date limite des engagements Mercredi 23 mai 2018</b>	

<b>Date :</b>	Samedi 26 et dimanche 27 mai 2018
<b>Catégorie d'âges :</b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b>Bassin :</b>	25m –6 à 8 lignes – chronométrage manuel
<b>Horaires :</b>	Samedi 7H30/9H00 et 14H00/15H30 -Dimanche 7H30/9H00 et 14H00/15H00
<b>Lieux :</b>	A déterminer
<b>Objectif :</b>	<b>Qualification aux Championnats de Ligue en bassin de 50 m d'Eté.</b>
<b>Programme :</b>	Toutes les épreuves se nagent classement aux temps

<b>Samedi 26 mai 2018</b>	
<b>1<sup>ère</sup> Réunion</b>	<b>2<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
100 Dos dames	200 Brasse dames
100 Dos messieurs	200 Brasse messieurs
800 NL dames	100 NL dames
800 NL messieurs	100 NL messieurs
50 NL dames	200 Dos dames
50 NL messieurs	200 Dos messieurs
200 Papillon dames	50 Papillon dames
200 Papillon messieurs	50 Papillon messieurs
	400 4 Nages dames
	400 4 Nages messieurs

<b>Dimanche 27 mai 2018</b>	
<b>3<sup>ème</sup> Réunion</b>	<b>4<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 13h30 début des épreuves 15h00
200 NL dames	100 Papillon dames
200 NL messieurs	100 Papillon messieurs
100 Brasse dames	400 NL dames
100 Brasse messieurs	400 NL messieurs
1500 NL dames	200 4 Nages dames
1500 NL messieurs	200 4 Nages messieurs
50 Dos dames	50 Brasse dames
50 Dos messieurs	50 Brasse messieurs

### **REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est ouverte à tous les nageurs Séniors/Juniors 1,2 3, et 4 ayant réalisé 1 ou plusieurs temps de la grille temps en annexe cette saison en bassin de 25m ou de 50m. Pas de limitation de courses mais obligation d'avoir fait le temps de la grille Zone.

**Les zones sont définies en annexe les clubs ont obligation de nager dans leur Zone**

### **ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 23 mai 2018 à 23H 59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements **3 €/engagement** doit être fait **uniquement par virement bancaire** et devra parvenir pour le **jeudi 24 mai 2018, délai de rigueur.**

### **OFFICIELS :**

Les clubs participants à cette compétition ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion / officiel manquant.

### **FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

## GRILLE DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS DE ZONE

DAMES	18 ans Senior et +	17 ans Junior 4	16 ans Junior 3	15 ans Junior 2	14 ans Junior 1
50 m NL	0.3250	0.3300	0.3360	0.3400	0.3520
100 m NL	1.1200	1.1250	1.1340	1.1400	1.1490
200 m NL	2.3782	2.3900	2.4000	2.4150	2.4350
400 m NL	5.2500	5.3000	5.3200	5.3500	5.3700
800 m NL	11.0500	11.1000	11.2000	11.2500	11.3000
1500 m NL	20.5500	21.0000	21.10000	21.2200	21.4500
50 m Dos	0.3810	0.3850	0.3900	0.3950	0.3980
100 m Dos	1.2150	1.2270	1.2360	1.2450	1.2600
200 m Dos	2.5600	2.5800	2.5900	3.0100	3.0300
50 m Brasse	0.4150	0.4200	0.4260	0.4320	0.4390
100 m Brasse	1.3080	1.3240	1.3360	1.3470	1.3540
200 m Brasse	3.1500	3.1745	3.2010	3.2260	3.2560
50 m Papillon	0.3500	0.3550	0.3600	0.3700	0.3750
100 m Papillon	1.1980	1.2040	1.2110	1.2250	1.2350
200 m Papillon	2.5310	2.5550	2.5800	3.0000	3.0300
200 m 4 Nages	2.5790	3.0000	3.0250	3.0400	3.0700
400 m 4 Nages	6.1500	6.2000	6.2790	6.3000	6.3500
MESSIEURS	19 ans Senior et +	18 ans Junior 4	17 ans Junior 3	16 ans Junior 2	15 ans Junior 1
50 m NL	0.2859	0.2930	0.3000	0.3050	0.3095
100 m NL	1.0350	1.0401	1.0498	1.0600	1.0750
200 m NL	2.2250	2.2450	2.2476	2.2649	2.2931
400 m NL	5.0060	5.0150	5.0498	5.0987	5.1450
800 m NL	10.1788	10.2200	10.2500	10.3000	10.4490
1500 m NL	19.0900	19.1900	19.2900	19.5000	20.0000
50 m Dos	0.3380	0.3400	0.3450	0.3500	0.3600
100 m Dos	1.1270	1.1400	1.1450	1.1550	1.1610
200 m Dos	2.3800	2.4050	2.4200	2.4500	2.4800
50 m Brasse	0.3640	0.3670	0.3780	0.3871	0.3997
100 m Brasse	1.2100	1.2200	1.2300	1.2400	1.2590
200 m Brasse	2.5550	2.5750	2.5800	3.0094	3.0510
50 m Papillon	0.3150	0.3200	0.3250	0.3300	0.3390
100 m Papillon	1.1150	1.1220	1.1300	1.1400	1.1520
200 m Papillon	2.3700	2.3900	2.4040	2.4500	2.4780
200 m 4 Nages	2.4000	2.4050	2.4110	2.4310	2.4750
400 m 4 Nages	5.4250	5.4930	5.5050	5.5500	6.0000



## Répartitions des clubs pour les Championnats de Zones Hiver et Eté

Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
AC Seyssinnettois Natation	AC Olympide St Marcellin	AS Dompierre Natation	AC Décines
Annemasse Natation	AC St-Etienne-Metare	ASC St-Germain-des-Fosses	Ambérieu Natation
AS Fontaine Natation	AGGLO le Puy en Velay	ASM Chamalières Natation	Aqua Synchro Lyon
C N Grésivaudan	Aqua Club Forezien	ASPTT Aurillac	AC Grand Champ
C N Voironnais	CA Pierrelatte ASCEA	ASPTT Clermont-Ferrand	AC Fidesien
CN Aix en Savoie	CN Privas	ASSS Clermont-Ferrand	AS Caluire
CN Bellegarde	CN Sassenage	CA Ancizes-St-Georges	AS Mure Natation
CN Belley Bugey Sud	CN Annonay	Cercle Nautique Combrailles	AS Roanne Natation
CN Les Abrets	CN Forez	Club Nautique d'Ambert	AS Villefontaine Nat
CN Thonon-les-Bains	CN Moirans	CN Langeac	CA des Pierres Dorées
CN Voreppe	CN Ondaine	CN Riom	Cascol Natation
CNSR Cluses	CN St-Chamond	CO Brioude Natation	Chassieu Natation
CS Chamonix	CN Tricastin	Commentry Neris Natation	C N Porte de l'Isère
CS Megève Natation	D de Guilhaud Granges	CS Cosne-d'Allier	CMO Venissieux
Dauphins d'Annecy	Dauphins Firminy	Gannat Olympique N	CN Bourg
Dauphins Matheysins	D Romanais Péageois	La Cantalienne Aurillac	CN Pays Mornantais
Grenoble Natation	Dauphins Yssingaux	Mauriaqua Splash	CN Tarare
Le Pont-de-Claix GUC	EDR Valence	Montluçon Natation	CS Bourgoin Natation
Waterpolo	Marches du Velay Natation	Moulins Aquavie	Dauphins le Coteau
Les Dauphins Ugine	Montbrison Natation	Nautic Club Moulins	EMS Bron
Mont Blanc Natation	Montélimar Nautic Club	SA Thiers	Garon Aquatic Club
Nautic Club Alp'38	Natation Sud Ardèche	SN Lempdes	Les Nageurs de la Bièvre
NC St Jean de Maurienne	Nautic Club Sorbiers	Stade Clermont Natation	Lyon Natation M
Pays de Gex Natation	Pays Viennois Natation	Synchro Riom	ND Villefranche
Requins Bleus Bourg-St-Maurice	Rhodia Club Natation	US Issoire	Rillieux Natation
Seynod Natation	Sauveteurs Givors	US Vic-le-Comte Natation	Sal St-Priest Natation
SN Oyonnax	St-Etienne Natation	Vichy Val d'Allier Natation	Triton Club Belleville
S O Chambéry	US St Egrève		UJS la Mulatière Natation
	Valence Triathlon		Vallon de la Tour Triathlon
			Vaulx-en-Velin Natation
			Villeurbanne Natation

# CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE Q3

CHAMPIONNATS Régionaux Été 2018 Q3		
	Vendredi 8 Samedi 9 et Dimanche 10 juin 2018	Bassin 50 m
	Dames nées en 2004 et avant et Messieurs nés en 2003 et avant	A désigner
<b>Date limite des engagements</b> <b>Mercredi 6 juin 2018 23H59</b>		

<b><u>Dates :</u></b>	Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 juin 2018
<b><u>Catégorie d'âges :</u></b>	Juniors/Seniors (Dames nées en 2004 et avant - Messieurs nés en 2003 et avant)
<b><u>Bassin :</u></b>	50 m – 8 lignes-chronométrage automatique
<b><u>Horaires :</u></b>	A titre indicatif sur le programme ci-dessous
<b><u>Lieux:</u></b>	A désigner
<b><u>Objectif</u></b>	<b>Qualification aux Championnats Nationaux de fin de saison</b>

**Programme :**

## Vendredi 8 juin 2018

<b>1<sup>ère</sup> Réunion</b>	<b>2<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 15h30 début des épreuves 17h00
100 Papillon dames séries	1500 NL messieurs série rapide
200 Papillon messieurs séries	100 Papillon dames finales C, B, A
400 NL dames séries	200 Papillon messieurs finales C, B, A
200 4 Nages messieurs séries	400 NL dames finales C, B, A
50 Dos dames séries	200 4 Nages messieurs finales C, B, A
100 Dos messieurs séries	50 Dos dames finales C, B, A
200 Brasse dames séries	100 Dos messieurs finales C, B, A
100 Brasse messieurs séries	200 Brasse dames finales C, B, A
50 NL dames séries	100 Brasse messieurs finales C, B, A
100 NL messieurs séries	50 NL dames finales C, B, A
1500 NL messieurs séries lentes	100 NL messieurs finales C, B, A

**Samedi 9 juin 2018**

<b>3<sup>ème</sup> Réunion</b>	<b>4<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 15h30 début des épreuves 17h00
200 Dos dames séries	1500 NL dames série rapide
200 Dos messieurs séries	800 NL messieurs série rapide
50 Papillon dames séries	200 Dos dames finales C, B, A
50 Papillon messieurs séries	200 Dos messieurs finales C, B, A
400 4 Nages dames séries	50 Papillon dames finales C, B, A
400 4 Nages messieurs séries	50 Papillon messieurs finales C, B, A
200 NL dames séries	400 4 Nages dames finales C, B, A
200 NL messieurs séries	400 4 Nages messieurs finales C, B, A
50 Brasse dames séries	200 NL dames finales C, B, A
50 Brasse messieurs séries	200 NL messieurs finales C, B, A
1500 NL dames séries lentes	50 Brasse dames finales C, B, A
800 NL messieurs séries lentes	50 Brasse messieurs finales C, B, A

**Dimanche 10 juin 2018**

<b>5<sup>ème</sup> Réunion</b>	<b>6<sup>ème</sup> Réunion</b>
Ouverture des portes 7h30 début des épreuves 9h00	Ouverture des portes 14h00 début des épreuves 15h30
100 Papillon messieurs séries	100 Papillon messieurs finales C, B, A
200 Papillon dames séries	200 Papillon dames finales C, B, A
400 NL messieurs séries	400 NL messieurs finales C, B, A
200 4 Nages dames séries	200 4 Nages dames finales C, B, A
50 Dos messieurs séries	50 Dos messieurs finales C, B, A
100 Dos dames séries	100 Dos dames finales C, B, A
200 Brasse messieurs séries	200 Brasse messieurs finales C, B, A
100 Brasse dames séries	100 Brasse dames finales C, B, A
50 NL messieurs séries	50 NL messieurs finales C, B, A
100 NL dames séries	100 NL dames finales C, B, A
800 NL dames séries lentes	800 NL dames série rapide

**Pour tous les 50 m, 100 m, 200 m et 400 m :**

Séries toutes catégories

Finales A et B quel que soit le nombre de nageurs ayant participé aux séries.

Finales C\* réservées aux nageuses 15 ans et moins et aux nageurs 16 ans et moins non concernés par les finales A et B.

**Pour les 800 m et 1 500 m :**

Classement au temps (séries lentes le matin et série rapide l'après-midi).

**REGLEMENT SPORTIF :**

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Les nageurs identifiés dans la liste de référence régionale et plus à l'issue de la saison 2016-2017.

Ceux-ci ne sont pas limités en nombre d'épreuves.

Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance dans la base, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

Les nageurs qualifiés à l'issue des Compétitions qualificatives (Championnats Départementaux et Championnats de Zone) ne peuvent participer qu'aux seules épreuves pour lesquelles ils se sont qualifiés plus une épreuve complémentaire. Ils ne sont pas limités en nombre d'épreuves. Les nageurs s'engagent avec la meilleure performance dans ladite épreuve contenue dans la base fédérale et proposée sur l'espace extraNat. En cas d'absence de performance pour l'épreuve complémentaire, ils seront engagés au temps symbolique (59:59.99) et seront affichés AT (absence de temps).

(Grille de temps en annexe)

#### **ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le :

**Mercredi 6 juin 2018 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 4€/engagement** et devra parvenir pour le **jeudi 7 juin 2018, délai de rigueur.**

#### **FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

#### **OFFICIELS :**

Les clubs (à voir suivant le lieu de la compétition) ayant des engagés ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion / officiel manquant.

**RECOMPENSES :** Les 3 premiers toutes catégories par course seront récompensés par une médaille.



**GRILLE DE QUALIFICATION AUX CHAMPIONNATS REGIONAUX ETE  
TOUS BASSINS**

<b>DAMES</b>	<b>18 ans Senior et +</b>	<b>17 ans Junior 4</b>	<b>16 ans Junior 3</b>	<b>15 ans Junior 2</b>	<b>14 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2980	0.3030	0.3090	0.3130	0.3250
100 m NL	1.0640	1.0690	1.0780	1.0840	1.0930
200 m NL	2.2642	2.2760	2.2860	2.3010	2.3210
400 m NL	5.0250	5.0750	5.0950	5.1250	5.1450
800 m NL	10.2900	10.3400	10.4400	10.4900	10.5400
1500 m NL	20.0500	20.1000	20.2000	20.3200	20.5500
50 m Dos	0.3460	0.3500	0.3550	0.3600	0.3630
100 m Dos	1.1510	1.1630	1.1720	1.1810	1.1960
200 m Dos	2.4310	2.4510	2.4610	2.4810	2.5010
50 m Brasse	0.3870	0.3920	0.3990	0.4040	0.4110
100 m Brasse	1.2480	1.2640	1.2760	1.2870	1.2940
200 m Brasse	3.0200	3.0445	3.0710	3.0960	3.1260
50 m Papillon	0.3240	0.3290	0.3340	0.3440	0.3490
100 m Papillon	1.1450	1.1510	1.1580	1.1720	1.1820
200 m Papillon	2.4200	2.4440	2.4690	2.4890	2.5190
200 m 4 Nages	2.4640	2.4850	2.5100	2.5250	2.5550
400 m 4 Nages	5.4620	5.5120	5.5910	6.0120	6.0620
<b>MESSIEURS</b>	<b>19 ans Senior et +</b>	<b>18 ans Junior 4</b>	<b>17 ans Junior 3</b>	<b>16 ans Junior 2</b>	<b>15 ans Junior 1</b>
50 m NL	0.2689	0.2660	0.2730	0.2780	0.2825
100 m NL	0.5840	0.5841	0.5938	1.0040	1.0190
200 m NL	2.1110	2.1310	2.1336	2.1509	2.1791
400 m NL	4.3810	4.3900	4.4248	4.4737	4.5200
800 m NL	9.4188	9.4600	9.4900	9.5400	10.0890
1500 m NL	18.1900	18.2900	18.3900	19.0000	19.1000
50 m Dos	0.3003	0.3050	0.3100	0.3150	0.3250
100 m Dos	1.0630	1.0760	1.0810	1.0910	1.0970
200 m Dos	2.2510	2.2760	2.2910	2.3210	2.3510
50 m Brasse	0.3360	0.3390	0.3500	0.3591	0.3717
100 m Brasse	1.1500	1.1600	1.1700	1.1800	1.1990
200 m Brasse	2.4250	2.4450	2.4600	2.4794	2.5210
50 m Papillon	0.2890	0.2940	0.2990	0.3040	0.3130
100 m Papillon	1.0620	1.0690	1.0770	1.0870	1.0990
200 m Papillon	2.2590	2.2790	2.2930	2.3390	2.3670
200 m 4 Nages	2.2850	2.2900	2.2960	2.3160	2.3600
400 m 4 Nages	5.1370	5.2050	5.2170	5.2620	5.3120

# FINALE REGIONALE TROPHÉE LUCIEN ZINS

Finale Régionale Trophée Lucien Zins		
	Vendredi 22 Samedi 23 et Dimanche 24 juin 2018	25 m ou 50 m
	Filles 2005,2006 et 2007 Garçons 2004,2005 et 2006	A désigner
<b>Date limite des engagements</b> <b>Mercredi 20 juin 2018 23H59</b>		

**Dates :** Vendredi 22, Samedi 23 et Dimanche 24 juin 2018  
**Catégorie d'âges :** Jeunes ( Filles 2005,2006 et 2007 et Garçons 2004,2005 et 2006)  
**Bassin :** 25 m **ou** 50 m – 8 lignes  
**Horaires :** A titre indicatif sur le programme ci-dessous  
**Lieu:** A désigner

## Programme :

### Vendredi 22 juin 2018

<u>1<sup>ère</sup> Réunion</u>	<u>2<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes à 7h30 début des épreuves à 9h00	Ouverture des portes à 14h00 début des épreuves à 15h30
400 4 Nages Jeunes garçons	200 NL Jeunes filles
100 Papillon Jeunes filles	200 NL Jeunes garçons
100 Papillon Jeunes garçons	100 Brasse Jeunes filles
800 NL Jeunes filles	100 Brasse Jeunes garçons
	200 Dos Jeunes filles
	200 Dos Jeunes garçons

### Samedi 23 juin 2018

<u>1<sup>ère</sup> Réunion</u>	<u>2<sup>ème</sup> Réunion</u>
Ouverture des portes à 7h30 début des épreuves à 9h00	Ouverture des portes à 14h00 début des épreuves à 15h30
400 4 Nages Jeunes filles	200 Brasse Jeunes filles
50 Papillon Jeunes garçons	200 Brasse Jeunes garçons
50 Papillon Jeunes filles	50 Dos Jeunes filles
1500 NL Jeunes garçons	50 Dos Jeunes garçons
	100 NL Jeunes filles
	100 NL Jeunes garçons

**Dimanche 24 juin 2018**

<b><u>1<sup>ère</sup> Réunion</u></b>	<b><u>2<sup>ème</sup> Réunion</u></b>
Ouverture des portes à 7h30 début des épreuves à 9h00	Ouverture des portes à 14h00 début des épreuves à 15h30
400 NL Jeunes filles	200 4 Nages Jeunes filles
400 NL Jeunes garçons	200 4 Nages Jeunes garçons
200 Papillon Jeunes filles	100 Dos Jeunes filles
200 Papillon Jeunes garçons	100 Dos Jeunes garçons
50 rase Jeunes filles	50 NL Jeunes filles
50 Brasse Jeunes garçons	50 NL Jeunes garçons

**REGLEMENT SPORTIF :**

Les nageurs qualifiés à la finale nationale ne sont pas autorisés à participer.

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Les jeunes 1re année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 6 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 6 épreuves il doit y avoir un 400 NL. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve du 400 NL plus les 5 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 2e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 8 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 8 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ou un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : cette épreuve de demi-fond plus les 7 autres épreuves à la meilleure cotation.
- Les jeunes 3e année doivent avoir réalisé, à l'issue des 4 plots, 10 épreuves distinctes minimum\* au choix dans le programme. Dans ces 10 épreuves il doit y avoir un 800 NL Filles ou un 1500 NL garçons ET un 400 4 nages. Pour le classement final sont additionnées : ces deux épreuves de demi-fond plus les 8 autres épreuves à la meilleure cotation.

\* A noter qu'une épreuve déclarée forfait ne peut pas être prise en compte pour établir le classement, ce qui n'est pas le cas pour une disqualification.

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN ou licenciés dans une fédération sous convention avec la FFN.

Le nombre de qualifiés respectera le pourcentage établi par la FFN, 40 première année, 60 deuxième et 100 troisième année.

**ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le : **Mercredi 20 juin 2018 23H59.**

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 15€/nageur engagé** et devra parvenir pour le **jeudi 21 juin 2018, délai de rigueur.**

**FORFAITS :**

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

**OFFICIELS :**

Les clubs ( à voir suivant le lieu de la compétition) ayant des engagés ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

**RECOMPENSES** Pour Trophée régional Lucien-ZINS seront récompensés les huit premiers toutes années d'âge confondues, (nageurs français et étrangers licenciés régulièrement dans un club français) du classement spécifique établi à l'addition des points marqués sur les cinq meilleures épreuves de la compétition. Une cérémonie protocolaire sera organisée à l'issue de la compétition.

# FINALE RÉGIONALE NATATHLON AVENIRS

Finale Régionale NATATHLON Avenirs 2018		
	Dimanche 24 juin 2018	Bassin 25 m
	Filles nées en 2008 et 2009 Garçons nés en 2007,2008 et 2009	A désigner
<b>Date limite des engagements</b> <b>Mercredi 20 juin 2018 23H59</b>		

**Date :** Dimanche 24 Juin 2018  
**Catégorie d'âges :** Avenirs Filles nées en 2008 et 2009 Garçons nés en 2007,2008 et 2009  
**Bassin :** 25 m – 6 à 8 lignes-chronométrage Manuel  
**Horaires :** Dimanche 8H00/9H30 et 14H00/15H30  
**Lieu:** A désigner  
**Objectif :** Permettre le rassemblement des meilleurs nageurs Avenirs de la Ligue  
**Programme :**

Dimanche 24 juin 2018	
1 <sup>ère</sup> Réunion	2 <sup>ème</sup> Réunion
Ouverture des portes à 7h30 début des épreuves à 9h30	Ouverture des portes à 14h00 début des épreuves à 15h30
50 Brasse filles 9 ans	50 Brasse garçons 10 ans et moins
100 Brasse filles 10 ans	100 Brasse garçons 11 ans
50 Nage Libre garçons 10 ans et moins	50 Nage Libre filles 9 ans
100 Nage Libre garçons 11 ans	100 Nage Libre filles 10 ans
50 Papillon filles 9 ans	50 Papillon garçons 10 ans et moins
100 Papillon filles 10 ans	100 Papillon garçons 11 ans
200 Nage Libre garçons 10 ans et moins	200 Nage Libre filles 9 ans
400 Nage Libre garçons 11 ans	400 Nage Libre filles 10 ans
50 Dos filles 9 ans	50 Dos garçons 10 ans et moins
100s filles 10 ans	100 Dos garçons 11 ans

## **REGLEMENT SPORTIF :**

### **Finale régionale Natathlon Avenirs**

Compétition réservée aux Avenirs (filles 10 ans et moins, garçons 11 ans et moins)

Le classement est établi sur les critères suivants :

- Seules les performances réalisées dans le cadre des plots organisés après le 1er janvier de la saison en cours sont prises en considération.
- Il n'y a pas d'obligation de participation à l'ensemble des plots.
- Pour le classement, les meilleures cotations des performances retenues sur les plots, sont additionnées pour chacune des 5 épreuves : le 200 NL + les 50 NL, papillon, dos et brasse ou le 400 NL + les 100 NL, papillon, dos et brasse selon la catégorie d'âge.

#### ▪ **Filles 9 ans et garçons 10 ans et moins :**

Obligation de nager les cinq épreuves lors de la Finale.

Classement par addition des points des cinq meilleures courses.  
Nombre de qualifiés : 32 nageuses et 32 nageurs.

▪ **Filles 10 ans et garçons 11 ans :**

Obligation de nager les cinq épreuves lors de la Finale.

Classement par addition des points des cinq meilleures courses.  
Nombre de qualifiés : 48 nageuses et 48 nageurs.

**ENGAGEMENTS :**

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application EXTRANAT avant le **Mercredi 20 juin 2018 23H59**.

**Une pénalité forfaitaire de 50€ pour le club qui aura oublié de valider ces engagements sur EXTRANAT.**

Le règlement financier des engagements doit être fait **uniquement par virement bancaire 12€/ par nageur** et devra parvenir pour le **jeudi 21 juin 2018, délai de rigueur**.

Forfait au plot non déclaré (absent au départ) : Pénalité 50 €

**OFFICIELS :**

Les clubs ayant des engagés ont l'obligation de fournir 1 officiel par réunion dès le 1<sup>er</sup> engagement sous peine d'application stricte de la pénalité à savoir 60€ / réunion /officiel manquant.

**Récompenses :**

Les trois premières nageuses 10 ans et les trois premiers nageurs 11 ans au total des points des 5 épreuves seront récompensées.

Les trois premières nageuses 9 ans et les trois premiers nageurs 10 ans et moins au total des points des 5 épreuves seront récompensées.